



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-02076**

DE : **M. DUSSEAU (SHERBROOKE)**

DATE : **LE 14 FÉVRIER 2018**

Inscrire le nom du signataire : **Signé par l'honorable Lawrence MacAulay, C.P., député**

Réponse du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Produits laitiers

TRADUCTION

RÉPONSE

Le gouvernement reconnaît l'apport des fermes d'élevage de brebis et de chèvres laitières du pays à l'économie canadienne et au maintien de la structure de nombreuses collectivités rurales. De plus, nous sommes résolus à aider l'industrie à devenir plus rentable et plus durable et à accroître sa production pour répondre à la demande de produits laitiers à base de lait de chèvre et de brebis au Canada.

Le gouvernement comprend les préoccupations des producteurs de fromage de chèvre et de brebis à l'égard de la concurrence accrue des producteurs de fromage européens qu'ils pourraient subir dans les années à venir. Nous entendons les épauler pour qu'ils puissent satisfaire à toute la demande intérieure de fromage de chèvre et de brebis et ainsi continuer à augmenter la production nationale de lait de chèvre et de brebis.

Notre appui à la création d'une industrie de production de fromage, dont le fromage de chèvre et de brebis, plus concurrentielle, est un bon exemple de l'engagement du gouvernement. Les producteurs de fromage de chèvre et de brebis peuvent faire une demande de financement dans le cadre du Fonds d'investissement dans la transformation des produits laitiers. Le programme, d'une valeur de 100

millions de dollars, vise à aider les transformateurs à moderniser leurs opérations en vue d'accroître leur productivité et leur efficacité ou à diversifier leurs produits afin de tirer parti de nouveaux débouchés. Le Fonds permettra aux producteurs de fromage de chèvre et de brebis d'améliorer leur productivité et de réduire leurs coûts, ce qui favorisera la demande de ces produits de même que la demande de lait de chèvre et de brebis qui leur sert d'intrants. Le programme verse des contributions non remboursables aux transformateurs laitiers actuels grâce à deux types de projets : l'investissement de capitaux dans l'infrastructure et l'équipement ainsi que l'accès à l'expertise du secteur privé sur le plan technique ou opérationnel ou sur le plan de la gestion. Les demandes de financement du Fonds d'investissement dans la transformation des produits laitiers sont à l'étude, et les projets du programme seront annoncés bientôt.

Les secteurs des brebis et des chèvres laitières peuvent aussi présenter une demande de participation aux programmes d'Agriculture et Agroalimentaire Canada qui visent le développement des marchés, l'innovation et la gestion des risques de l'entreprise. Par exemple, aux termes de Cultivons l'avenir 2, l'actuel cadre stratégique pour l'agriculture, Agriculture et Agroalimentaire Canada a versé 333 000 \$ aux producteurs de chèvres par le biais du Projet d'identification et de traçabilité des chèvres de la Fédération canadienne nationale de la chèvre. L'initiative vise à accroître la compétitivité et la part des marchés nationaux et internationaux en suscitant la confiance dans la qualité des produits canadiens.

Le Partenariat canadien pour l'agriculture, qui prendra effet le 1^{er} avril 2018, offrira une gamme de programmes et de services pour donner suite aux priorités existantes et nouvelles du secteur comme la croissance durable, l'innovation et la compétitivité. Les secteurs des brebis et des chèvres laitières auront accès à ces programmes.

Le gouvernement est conscient du travail acharné et de l'engagement des producteurs de brebis et de chèvres laitières. Nous sommes déterminés à collaborer avec les secteurs des brebis et des chèvres laitières à l'accroissement de leur rentabilité et de leur durabilité.